



INSCRIPTION COUREUR SAISON 2026-2027

☐ Ecole de sport

☐ Equipe Régate

Nom : Prénom : Support : OPTIMIST.....

Coureur

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal..... Ville

Téléphone Email

N° de licence :

Coordonnées des responsables légaux

Nom..... Prénom..... Qualité

Adresse (si différente)

Code postal Ville.....

Téléphone portable Email.....

Nom (2)..... Prénom (2)..... Qualité (2).....

Téléphone portable (2) Email (2)

(2) indiquer le tel et email du 2^{ème} représentant légal dans le cas échéant.

Partie réservée au Capitaine de flotte

Coureur

ECOLE DE SPORT

- ☐ Inscription SANS prêt de matériel : 600€
☐ Inscription AVEC prêt de matériel : 750€

EQUIPE REGATE

- ☐ Inscription SANS prêt de matériel : 750€
☐ Inscription AVEC prêt de matériel : 1 000€
☐ Cotisation CVSQ : 10 € (à prendre avec la licence)
☐ Licence FFV validée COMPETITION

Matériel

- ☐ Chèque de caution : 300 € pour un bateau
ou
☐ Chèque de caution : 200 € sans prêt de bateau

☐ Chèque de caution (ordre CVSQ)€ remis le..... n° Banque.....

Paraphe du coureur

Paraphe des parents ou de son représentant légal



PRÊT DE MATÉRIEL COUREUR CVSQ

En contrepartie, je m'engage à :

☞ **Prendre soin et entretenir** correctement le matériel prêté et à le restituer en parfait état de navigation, participer si besoin à des réparations ou optimisations nécessaires. A noter que les casses sur usure sont prises en charge par le club, mais les pertes et casses par maladresse sont à la charge des coureurs.

☞ Assumer sur mes propres deniers le coût des réparations ou du remplacement du matériel endommagé par malveillance ou perdu.

☞ **Avertir** le capitaine de flotte et l'entraîneur en cas de sinistre ou de perte.

☞ **Remettre en état mon bateau en fin de saison** avant sa restitution (coque et accastillage)

Le non-respect de l'un de ces points pourra entraîner le retrait de l'équipe de sport / régates.

Inventaire du bateau

Coque N° : ...	GV N° :...	Ecoute de GV : ☐
Etat coque :		
Mât : ☐	Bôme : ☐	Livarde : ☐
Safran N° : ...	Dérive N° : ...	
Barre : ☐	Girouette : ☐	Hale-bas : ☐
Stick : ☐	2 écopes : ☐	Mise à l'eau : ☐
Taud de dessous : ☐	Taud de dessus : ☐	

VOILES COMPETITION

Le bateau est fourni avec un jeu de voiles d'entraînement. Les voiles compétition sont à la charge du coureur. Après utilisation sur une saison complète, selon leur état, elles pourront être données au club sous forme d'un don aux œuvres et devenir des voiles d'entraînement sur accord de l'entraîneur et du capitaine de flotte qui évalueront leur état.



COMPORTEMENT SPORTIF DU COUREUR CVSQ

OBJECTIFS SPORTIFS

Je m'engage à respecter le planning mis en place par les entraîneurs avec une participation minimum détaillée ci-dessous.

Equipe régates :

- Participation à N-1 régates régionales du printemps (en général 3)
- Participation à 1 des 2 SIL du printemps
- Participation à 2 régates Nationales sur 3 (OptiCup Toussaint, CIP printemps, CIE)
- Participation obligatoire au Championnat de France si sélectionné.
- Participation à N-2 stages (février, printemps en fonction de la CIP, mini stages printemps et avant l'OptiCup)
- Participation assidue aux entraînements au Havre répartis tout au long de l'année ainsi qu'aux entraînements de club (75% soit 1 absence tous les 4 entraînements). Un aménagement peut être mis en place l'hiver pour les plus petits plus sensibles au froid.

Ecole de sport :

- Participation à N-2 régates régionales (en général 4-5)
- Participation à N-1 stage (Toussaint et stage de ligue à Quiberon au printemps)
- Participation soit à la dernière SIL du printemps soit à la CIE été.
- Participation assidue aux entraînements de club (75% soit 1 absence tous les 4 entraînements)

Un aménagement peut être mis pour les plus novices avec l'entraîneur.

ENGAGEMENT SPORTIF

Le coureur s'engage à :

- Participer de façon assidue aux entraînements prévus et aux compétitions prévues au calendrier.
- Prévenir dès que possible et suffisamment à l'avance mon entraîneur, le capitaine de flotte en cas d'impossibilité.
- Tenir à jour le calendrier partagé. Donner la visibilité nécessaire pour l'organisation des entraînements, stages et régates à venir.
- À répondre sous 24h aux sollicitations du capitaine de flotte et de l'entraîneur.
- A participer positivement à la vie et à la dynamique du groupe auquel il appartient et porter son Lycra CVSQ à chaque déplacement.
- A toujours avoir un comportement conforme aux valeurs et à l'esprit sportif, et notamment à respecter les règles fondamentales 2 et 3 des Règles de course à la voile.
- A être solidaire avec les autres coureurs, à terre comme en navigation, dans un bon esprit marin.



Il est précisé qu'en cas de non-respect des engagements ci-dessus, l'entraîneur pourra prendre des mesures à l'encontre du coureur défaillant telles que :

- exclusion de la séance d'entraînement ou de l'action en cours (retour à terre)
- suspension temporaire de participation à certains entraînements ou actions.

Il est également rappelé que la Commission Sportive a le pouvoir de convoquer, de sa propre initiative et/ou à la demande des entraîneurs, les coureurs et/ou parents accompagnateurs qui auraient un comportement non conforme aux valeurs ou à l'esprit sportif. La Commission Sportive peut prendre toutes sanctions ponctuelles, temporaires ou définitives appropriées, et notamment : avertissement ou suspension, et si récidive ou faute d'une particulière gravité la Commission peut demander au Comité Directeur de prononcer l'exclusion du club du membre concerné.

D'une façon générale, nous nous engageons, avec mon représentant légal, à respecter le contrat d'objectifs qui nous lie au CVSQ, et à agir positivement dans un esprit collectif dans l'intérêt de l'Equipe Régate (déplacements, communication avec le capitaine de flotte, l'entraîneur, et le responsable sportif de la série) conformément au Règlement intérieur du CVSQ relatif à l'Équipe Compétition, disponible sur le site du CVSQ.

Fait à Saint Quentin en Yvelines, le/...../.....

Signature du coureur

Signature des parents ou de son représentant légal